VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO, LT'D.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'Affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd.

En Liquidation.

Grands Terrains de Valeur pour Manufacture

Dans le Sixième District.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO., Ltd—W. P. Curtis encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet. — JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 21 mai 1897, dans l'affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd. en liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, incluant les propriétés mobilières et immobilières pour destination, à savoir:

Tout et particulièrement ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Howard (anciennement St George), Liberté (anciennement Green) et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'îlet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un plan ou certificat de voyer fait par George H. Grandjean, député voyer civil, en date du 1er août 1893 et annexé pour référence à un acte passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 août 1892.

Les lots numérotés six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot numéro Dix forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Howard, anciennement St-George et les lots num ros Onze à Seize inclusivement se touchent ainsi que ceux numérotés Onze à Douze mesurent chacun trente trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles, et les lots numéros Treize à Seize inclusivement mesurent chacun trente deux (32) pieds de face à la dite rue Howard (ancienne ment St. George) sur une profondeur de cent vingt (120) pieds; le dit lot numéro seize forme l'encoignure des dites rues Howard, anciennement St. George et Delachaise; et le lot numéro dix-sept mesure trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit (128) pieds entre lignes parallèles sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. George, et touchant dans le fond plusieurs lots numérotés treize à seize inclusivement sur le no dit plan, ensemble avec les machines, chaudières, tours, rabots, moulin, outils, tous ce qui a rapport, matériaux, patrons en main et dessins de fonderies, marchandises finies et en cours de terminaisons avec meubles et installations de bureau sur la propriété, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Terms et Conditions—Pour être vendu en bloc pour un tiers comptant, le reste garanti par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec billets portant intérêt à raison de sept (7) pour cent par an. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du montant de la son adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire. Voir l'inventaire à nos bureaux et le plan à la Bourse.

23mai—23 30—juin 6 13 20 à date

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau No 832 et 834 rue Commune, MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Gaiennie, ayant double galeries de face, vestibules avec colliers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magazines, Gaiennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L. McCay, Esq., ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et n une allée commune dans le fond avec servitude à ceci et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI 10 JUIN 1897

A la Bourse des Encanteurs

Nos 629 et 631 rue Commune.

Succession de Nicholas W. Wolverton, Sr.

No 52,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d Orléans—Division C.

PAR JACOB A REINACH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 4 mai 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'encan—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Troisième, Quatrième et Annunciation et est situé à une distance de cent deux pieds deux pouces de l'encoignure de la rue Laurel et de la rue Troisième, désigné comme lot A, sur un certificat d'arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 24 mars 1897, annexé à l'inventaire de cette succession, pardevant J. Henry Forcelle, notaire, en date du 29 mars 1897 et mesurant vingt-cinq pieds et trois lignes de face sur la rue Laurel sur cent vingt-deux pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de la partie de l'ex du lot originel No 25 sur un plan dressé par F. J Rothman, voyer, en date du 11 août 1850, déposé pour référence dans l'étude de H. B Canas, anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur et il devra déposer 20 pour cent dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9mai—9 13 30—juin 3 6 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,355 Division "A"—Anthony Bango vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Anthony Bango pour le bénéfice de ses créanciers, soit acceptée par la cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, en cette ville, commencant le JEUDI, 17 juin 1897, à 11 heures A. M., et que H. Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que Léon Gerson soit assermenté syndic provisoire dans cette affaire et qu'après son assermentation des lettres comme tel lui soient données conformément à la loi; et qu'il fournisse un cautionnement de quinze cents dollars, avec bonne et solvable garantie, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit failli soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1897.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Greffier

7 mai—7 22—juin 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La maison et résidence en bois à deux étages,

Dans le Deuxième District, à un demi îlet du Marché Trémé,

Nos. 1617 et 1619 rue Orléans,

Maintenant occupée par un magasin de Dry Goods et Notion Emporium, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de $75 par mois.

Succession de Regina Hayem

No 51,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division K.

MARDI, 29 JUIN, 1897 à midi.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 29 JUIN 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 637 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division "E" Cour Civile de District, daté et signé 24 mai 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendue à l'encan.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District dans l'îlet borné par les rues Orléans, Claiborne, Robertson et Ste-Anne, le dit lot mesure 31' 11" de face à la rue Orléans sur une profondeur de 7' 4" entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en bois à deux étages. Ayant un grand magasin au rez-de-chaussée et 7 chambres à coucher, corridors, galeries, etc, au premier étage, connu par les Nos 1617 et 1619 rue Orléans.

Conditions, un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreurs, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir de l'adjudication garanti par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles de garantie des dit billets. Les taxes doivent être assumées par l'acquéreur qui doit faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente par devant Felix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27 30 juin—6 13 20 à date.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE

Et localité de choix pour le commerce, encoignure des rues St Thomas et Ste Thérèse, maintenant occupée comme magasin de chaussures.

Résidence seule à deux étages dans le fond sur la rue Ste-Thérèse.

Long crédit, intérêts très bas.

Succession de Henry Wirth, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E., No 46,483.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier.— Il sera vendu aux enchère publiques le MARDI, 15 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Saulet, Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues St-Thomas, Ste Thérèse, Tchoupitoulas et Bellechasse et désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 15me jour de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave De Armas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues St-Thomas et St-Thérèse et mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un joli cottage en usage pour magasin de chaussures et résidence et dans le fond une grande bâtisse à deux étages ayant quatre chambres, cuve, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; garantie par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles de garantie des dit billets. Les taxes doivent être assumées par l'acquéreur qui doit faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente par devant Felix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27 30 juin—6 13 20 à date.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAM.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en bois, à deux étages et Vastes Terrains

No. 1234 rue sud Remparts

Enc. nord-est de la rue Erato.

Succession de B. F. Choate.

No 52,855—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 1er juillet 1897 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 27 mai 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous:

La belle résidence en bois à deux étages No 1234 rue Sud Remparts, encoignure nord est de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Remparts, Dryades, Erato et Clio, elle est retirée de la rue, a un joli grillage en fer et contient de larges galeries devant et sur les côtés, vestibule salons doubles, librairie, salle à manger, cuisine et autres chambres au rez-de-chaussée; vestibule, sept chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, gaz, citerne, etc. Les terrains sont distribués en promenades en Schillinger et en gazons et mesurent 72 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts par une profondeur entre lignes égales et parallèles et de face à la rue Erato de 143 pieds, 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus spécialement décrit comme suit:

Le lot entier No 22, cette moitié du lot No 21, touchant au lot No 22 et vers la rue Erato, cette moitié du lot No 24 touchant au lot No 22, aussi du côté de la rue Erato laquelle dite propriété est comprise dans l'îlet borné par les rues Sud Remparts, Clio, Erato et Dryades, dans le premier district de cette ville, et mesure 43 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 143 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de coté vers la rue Clio, 112 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté où il touche le lot No 24, où il forme un angle droit et s'étend jusqu'à la rue Erato, sur laquelle il a une façade de 30 pieds 9 pouces et 2 lignes, avec une profondeur sur la ligne du fond de la rue Erato de 72 pieds 6 pouces, d'après le devis marqué "A" annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, alors notaire de cette ville, le 10 janvier 1850, un certificat duement certifié du dit devis est annexé à un acte de vente pour référence, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes districts, et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 23, sur un plan tiré par Joseph Pilié, voyer, daté le 22 février 1840, et déposé comme plan No 31, dans l'étude de J. J. Marks, ancien notaire en cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Sud Remparts et Erato, et mesure 29 pieds 4 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 112 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Erato. Les tout en mesure américaine acquises par feu B. F. Choate par achat de B. W. Seawell, Jr, par acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 avril 1893.

Dans une jolie localité, près de la résidence de l'Hon. C. H. Schenck, de M. M Pokorny et autres, à une faible distance du centre des affaires, près de plusieurs lignes de chars, des marchés, écoles et églises.

Conditions— Comptant; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. H. Browne Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 1

Bureau de la "Jackson Brewing Company"—En conformité à l'article IV de la Charte de cette compagnie, une élection de neuf directeurs pour servir durant l'année suivante, aura lieu mercredi, 16 juin, 1897, entre les heures 10 A. M. et 2 P. M., au bureau de la dite compagnie.

Les transferts des livres seront clos dix jours avant la dite date.

GUS. OERTLING,
Secrétaire et Trésorier

30 mai—30 juin 1 3 5 6 8 9 13 15 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Placement de choix

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts

Propriétés de valeur et rémunératrice à deux corps de logis

—SUR—

Les rues Dauphine et Remparts.

Dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al.

No 52,660—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéro 629 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 25 mai 1897, dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al, pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Toulouse, St Pierre et Bourbon et mesurant au pied français à peu près 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur d'à peu près 60 pieds.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 612 et 614 rue Dauphine, consistent en une maison en briques à deux corps de logis à un étage, bien subdivisé, cour pavée, 2 cuves, water works; une propriété rapportant un bon loyer, à proximité du centre des affaires et à proximité de toutes les commodités.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui y appartiennent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné comme lot No 2, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 13 avril 1847 et mesurant 31 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles, au pied anglais, borné par les rues Histoire, mal tenant Kerlerec et Craps, maintenant Bourgogne; les améliorations consistent en un cottage en bois à deux corps de logis, à un étage, avec une allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 1428 et 1430, rue Remparts. Une bonne propriété, cars électriques, en face de la loge de l'Etoile Polaire.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec tout ce les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, les droits, voies, dépendances etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Ursulines et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues pour les Nos. 1130 et 1 32 rue Dauphine consistant en une grande et confortable résidence en briques à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, subdivisée en grands appartements cour pavée, water works et autres commodités, joli voi-image, en face de la sal e Portugaise.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre F" sur un certificat de voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 22 mars 1861, et mesurant au pied anglais 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1126 et 1128 rue Dauphine consistant en un joli et confortable cottage en briques, à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, cour pavée, allée commandant une bonne location, rapportant $ 4 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec tout ce les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, les droits, voies, etc, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines et mesurant conformément au plan fait par L. Surgi, voyer de ville, en date du 17 janvier 1859, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, façade en briques, avec une grande entrée pour wagons avec une addition, une bâtisse en briques, à deux étages sur les lieux, écurie, etc., connues par les Nos 1026 et 1028 rue Dauphine. Cette propriété bien administrée donnerait un bon rapport. Bonne localité pour un emmaisement de bois et charbon, et toutes les facilités désirables.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St Philippe et Ursulines, et mesurant au pied Américain 31 pieds 11 pouces et 4 lignes plus ou moins de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 1022 et 1024 rue Dauphine, consistant en un joli cottage double, confortablement subdivisée, invariablement occupée par un bon locataire.

La rue Dauphine, une des meilleures rues du 2me district, pavée en pierres carrées, et cette propriété est située dans la section de choix et à proximité de toutes les commodités.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, un et deux ans, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement final, garanti par privilèges de vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur ou les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur la dite propriété à leurs propres valeurs jusqu'au paiement final des dits billets, à transférer la police au porteur ou porteurs des dits billets et à payer 5 0[0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou en partie. Les acquéreurs assumeront les paiements des taxes de 1897 en sus du prix de leur adjudication et rembourseront les primes d'assurances pour le temps non expiré. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs

29 mai—29 30 - juin 6 13 20 29

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence cottage attractive avec autres bâtisses dans le îlet, Nos. 2316 rue St-Pierre près Miro.

Succession de Célina Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur — Bureau, No. 727 rue Commune. Le MARDI, 29 juin 1897, à midi il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 26 mai 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans et pour le compte de la Succession de Célina Barq No. 41,057 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir: —

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet Walk Miro, Tonti et St-Pierre, désigné comme lot "A", sur un plan fait par D. E. Seghers, mesurant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le numéro municipal 2316 rue St-Pierre, consistant en une jolie résidence cottage extrêmement confortable, avec une autre bâtisse en bois à deux étages dans le fond, une bonne cour, cuve, etc., près de toutes les commodités, ligne électrique en face.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque etc, portant 8 pour cent par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897. Acte de vente pardevant Jno. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

VENTES A L'ENCAN

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétété de valeur dans le deuxième District.

Succession de John Paul Vogel.

No 53,147 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi le 30 Juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS, A. A Lesseps, Encanteur, bureau No. 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 27 mai 1897 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique MERCREDI le 30 juin 1897 à midi, à la Bourse de la Nouvelle Orléans, des propriétés foncières No. 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St. Charles, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et l'avenue Claiborne, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-Louis, sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant désigné comme lot No 2.

Les améliorations là-dessus consistent du cottage seul et substantiel contenant trois chambres et dépendances, et portant le numéro municipal — rue St Louis.

Termes et conditions:— Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets portant 8 0[0 par an d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assument les taxes de l'année courante en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et feront un dépôt comptant de 20 0[0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Couvin, notaire.

31 mai—31—juin 2 6 13 20 28 29 30

PAR BAUMGARDEN & STERN.

OCCASION SPLENDIDE.

Propriété de choix dans le Troisième District. Cottages et terrain.

Deux cottages simples Nos. 1454 et 1458 rue Derbigny, entre Columbus et Kerlerec.

Cottage simple 2444 rue Lapeyrouse, entre Rocheblave et Dorgenois.

Deux terrains sur la rue Laharpe dans le même ilet.

S'améliorant journellement et prenant valeur rapidement. Près des ca s électriques, des écoles et du marché, etc, voir le plan à la Bourse.

JEUDI 17 Juin 1897 à la Bourse Nos. 629 et 631 rue Commune, à midi—Conditions 1[3 on plus au comptant, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1897 et feront un dépôt de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

BAUMGARDEN & STERN,
Encanteurs, 826 Commune.

30 mai—3 6 10 à la vente.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin des rues Tonti et Lafayette.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo G. Friedrichs, Encanteur—MARDI, 22 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 mai 1897 et rendu dans la succession de Weister, No 53,249 du dossier de ladite cour:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues COMMUNE, BAUDIN, GAYOSO ET SALCEDO, et désigné par le No 10 sur un devis annexé à un acte passé pardevant M. Gernon, notaire, daté le 8 avril 1893, le dit lot mesurant trente-quatre pieds, six pouces et six lignes sur la rue SALCEDO, sur cent quarante et un pied, huit pouces et trois lignes de profondeur.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, devra être représentée par billets de l'acquéreur, à un an, avec 8 pour cent par an d'intérêt, de la date de vente, avec lien du vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante en plus et au-dessus du montant de son enchère et devant faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos N. Wolfson, notaire.

4 mai—4 12 19 26—juin 2 9

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Esther Levi.

No 41,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR BAUMGARDEN ET STERN— L. L. STERN, Encanteur— Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 13 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan:—

PAROISSE EAST FELICIANA.

No 1. Une certaine portion de terre connue comme le "Rankin Tract" ayant 435 acres plus ou moins, borné au nord par les terres anciennement appartenant à T. D. Worthy, est, par la rivière Comite, et ouest par les terres anciennement appartenant par T. D. Worthy.

2° Une certaine portion de terre connue comme le "Kelley Tract" ayant 320 acres plus ou moins, situé, nord, de D. W. Pipes, est, par Wm S. Irvine et sud, par la terre de Isaac Benyhill et B. D. Chaney.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant H. T. Gurley aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23—juin 3 10 17 24

L'Ivrognerie, ou la Polydipsie Ebriété guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples details, envoyer deux timbres poste de deux sous. Toute correspondance strictement confidentielle. Docteur A. W. de Villeneuve, P. O. Box 1068, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande et Attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District,

Encoignure des rues Ferdinand et Chestnut (ou Audubon), portant le nouveau No municipal 7040 rue Ferdinand.

Dr J. Numa Roussel vs C. Julian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,153—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet original No 49, maintenant No 585 borné par l'avenue Tulane, anciennement Commune, et les rues Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-trois sur un plan de subdivision dudit îlet en 44 lots par P. D'Hémécourt, voyer en date du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte fait par N. B. Trist, notaire en cette ville, le 28 octobre 1890, ledit lot forme l'encoignure des rues Gravier et Broad et mesurant, conformément au dit plan, trente et-un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

People's Bank of New Orleans vs William W. Washburn—No 53,278.

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs William W. Washburn—No 53 279.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept lots de terre avec les bâtisses et autres améliorations qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 53, anciennement îlet No 26, en dehors de la rue Water et borné par les îlets rues Water Berlin et Milan et le fleuve Mississipi et lesdits lots étant désignés par les Nos 4 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds, plus ou moins de face au dit fleuve Mississipi et la rue Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississippi à la rue Water. Ensemble aussi avec le moulin à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans exception ni réserve.

Saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21mai—21 28—juin 4 11 18 24

VENTE DU MARSHALL DES ETATS UNIS No. 12,578.

F. L. Richardson, receveur de la Banque Nationale d'Amérique

vs

Henry Gardes.

Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et le District Est de la Louisiane.

EN vertu d'un writ de fieri facias issu par l'Hon. Cour de Circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit et le District est de la Louisiane, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée et à moi adressée le procéderai à la vente à l'encan à la porte de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Lousiane, entre les heures prescrites par la loi, au plus et dernier enchérisseur avec le bénéfice de l'estimation, le MARDI, 6me jour de juillet 1897, tous les droits, titre, intérêt et réclamation du défendant dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certain lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, anciennement dés